



## Valorisation de la recherche, Partenariats & propriété intellectuelle

**Texte d'accroche :** Vous souhaitez développer des projets de recherche en partenariat avec une société ? Vous souhaitez savoir comment protéger ou valoriser les résultats obtenus dans le cadre de vos recherches ?

Cette formation a pour objectif de vous donner les bonnes pratiques pour la mise en place de partenariats de recherche ainsi que pour la protection et la valorisation des innovations.

**Mots clés :** Recherche, Innovation, Valorisation, Propriété Intellectuelle, Brevet, Savoir-faire, Partenariats

**Durée totale de la formation (heures) :** 9h

**Organisation des séances (durée, horaires etc.) :** 1 séance de 6h + 1 séance de 3h.

**Mode de formation :** présentiel, hybride possible.

**Nombre de participants :** De 10 à 20 personnes

**Niveau (fondamental, intermédiaire ou avancé) :** Fondamental

**Programme détaillé :**

- Introduction : les laboratoires de recherche (unités mixtes de recherche, établissements tutelles), les services de valorisation de la recherche.
- Partie 1 : Mise en place des partenariats de recherche
  - Typologie des contrats de recherche
    - Collaborations de recherche (thèses CIFRE, cofinancements de thèses etc.) ;
    - Prestation de service ;
    - Accords de transfert de matériel ;
    - Accords de consortiums ;
  - Bonnes pratiques pour protéger sa recherche
    - Accords de confidentialité ;
    - Publications ;
    - Cahiers de laboratoires et moyens de datation ;
    - Mise en place du partenariat (contrats, négociation financière)
- Partie 2 : Protection et valorisation des résultats de recherche
  - Les déclarations d'invention
    - Quand la mettre en place ?
    - Pourquoi ?
    - Typologie
  - La valorisation des résultats



- Conventions de maturation et liens avec la SATT AxLR ;
- Protection des résultats (brevet, savoir-faire, marques, logiciels, bases de données) ;
- Exploitation des résultats (licences etc.) ;
- Invention des agents publics (primes au brevet et d'intéressement, inventions de salariés) ;
- Passerelles public/privé ;

#### **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- Maitriser les bonnes pratiques des partenariats de recherche ;
- Savoir identifier le partenariat adapté au projet de recherche ;
- Connaitre les outils de protection et de valorisation des résultats de la recherche ;
- Identifier les différents acteurs de la recherche ;

**Méthode pédagogique :** Résolution de cas pratiques autour des questions apportées par les doctorants ou à partir de cas présentés par les formateurs. Chaque cas pratique sera accompagné d'une explication théorique.

**Langue de la formation :** Français